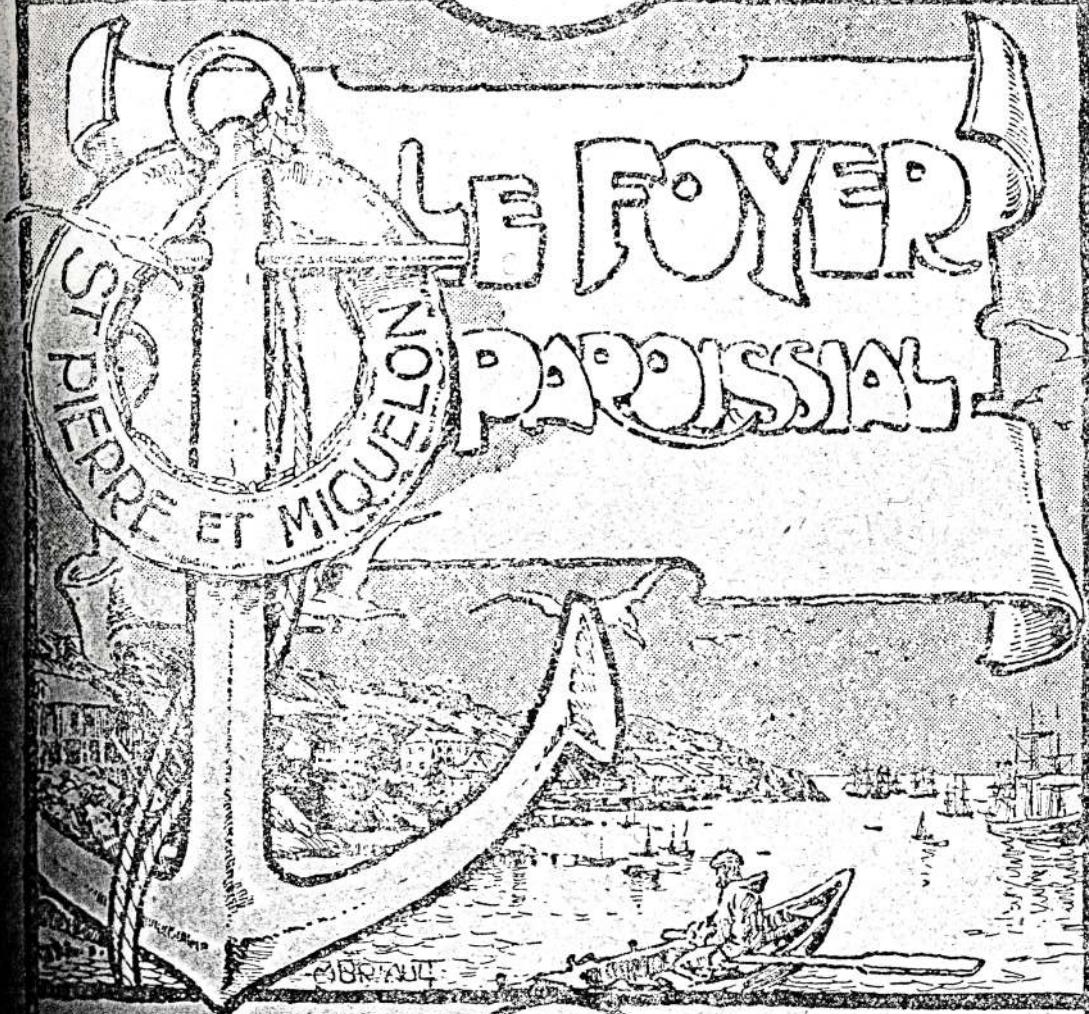
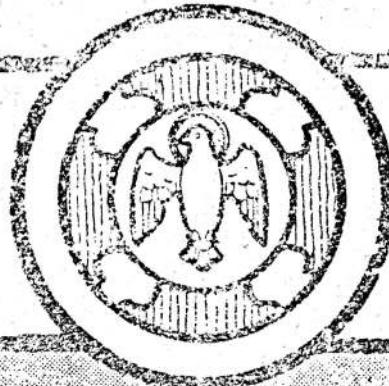




Bulletin mensuel  
5<sup>me</sup> Année  
N° 53

MAI-  
JUIN.  
1928



#### ABONNEMENT

(servi par la Poste)

|                  |        |
|------------------|--------|
| France . . . .   | 10 fr. |
| Etranger . . . . | 12 fr. |



#### ADMINISTRATION

Au Presbytère  
de Saint-Pierre.



DEMANDEZ chez votre épicer  
**Le Tobin's Tea**  
 le meilleur  
 le meilleur marché.

DEMANDEZ aussi  
 le plus économique  
 des Cafés décaféinés  
**Le Old Colony**



**Léon BRIAND  
 ST-PIERRE & MIQUELON**

Dépôt de Journaux  
 des Messageries Hachette  
 Toutes Revues Scientifiques et Littéraires  
 Journaux de Modes Français et Etrangers  
 Librairie - Papeterie

**Produits et Appareils « KODAK »**

**POSTES DE RADIO**

DUCRETET - PATHÉ  
 RADIO L. L. - VITUS

HAUT-PARLEURS

DIFFUSEURS

PIÈCES DÉTACHÉES

**C.P. Chartier et Cie,**  
 Vins et Spiritueux.

**American House**  
 Vins et spiritueux. Quai de la Roncière

mai - juin

## Paroisse de Saint-Pierre

### Service paroissial et Renseignements divers



**M**ESSES. — *Dimanches et fêtes* : 6 h., 7 h. 1/2, et 10 h.

*Jours de semaine* : 6 h., 7 h. et 8 h. — *Le jeudi*, à 8 h., messe des Ecoles.

**VÉPRES.** — *Dimanches et fêtes* : à 2 h.

*L'Angelus du matin* est sonné à 5 h. 1/2.

Les autres Offices sont indiqués au Calendrier du mois.

**INSCRIPTION DE MESSES.** — Au presbytère, le matin jusqu'à 9 h. ; le soir, de 2 à 3 h.

**C**ONFÉSSIONS. — Tous les matins, avant et après les messes. — *Le mercredi soir* enfants des écoles, à partir de 3 h. 1/2. — *Le samedi soir*, à 5 h. — *La veille du 1<sup>er</sup> vendredi du mois*, à 9 h. — *La veille du dernier samedi du mois*, à 5 heures. — *La veille des fêtes*.

**BAPTÈMES.** — Tous les jours, — à l'heure convenue. Apporter le *Livret de Famille* afin d'éviter les erreurs dans la transcription de l'acte.

On peut demander une sonnerie de cloches. Le tarif est affiché à la sacristie.

Faire baptiser *sans délai* les enfants nouveaux-nés.

Le baptême privé, appelé aussi *ONDONIEMENT*, n'est pas autorisé en dehors du péril de mort. Les cérémonies omises dans ce cas doivent être suppléées au plus tôt.

**PARRAIN, MARRAINE.** — Pour en remplir l'office, il convient d'avoir été admis à la Communion solennelle. — Indiquer leurs noms en annonçant le baptême.

**MARIAGES.** — Se présenter pour les publications *au moins quinze jours avant*.

Faire venir le plus tôt possible les *certificats de baptême* ; l'extrait mortuaire de tout conjoint défunt, si l'un des deux futurs est veuf ; les certificats de la publication de *bans* ; les actes de dispenses, s'il y a lieu.

**COMMUNION À DOMICILE.** — Préparer une nappe, un crucifix, deux bougies, un peu d'eau bénite avec un rameau bénit et un peu d'eau dans un verre.

Au cas où le malade devrait recevoir le sacrement de *Extrême-Onction*, préparer en outre, sur une assiette, 6 boules de coton destinées à essuyer les onctions, un peu de mie de pain et de l'eau pour purifier les doigts du prêtre.

**MALADES.** — Faire appeler le prêtre sitôt qu'une personne est gravement malade sans attendre qu'elle soit mourante et ait perdu connaissance.

#### RÉUNIONS D'OEUVRES AU FOYER PAROISSIAL

DANS LES LOCAUX QUI LEUR SONT AFFECTÉS.

1<sup>o</sup> — **PETIT PATRONAGE** (pour les élèves de l'école communale) : *Le jeudi* de 14 h. à 16 h. — *Le dimanche* : depuis les vêpres jusqu'à 16 h. 1/2.

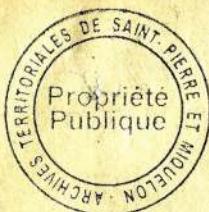
2<sup>o</sup> — **GRAND PATRONAGE** : *Le lundi* et *le jeudi*, de 20 h. à 22 h. — *De même le dimanche*, quand il n'y a pas « *cinéma* ».

3<sup>o</sup> — **JEUNES FILLES** (E. de M.) : *Le mardi* et *le vendredi*, de 20 h. à 22 h.

4<sup>o</sup> — La salle des Messieurs sera ouverte incessamment.

Les réunions auront lieu le mercredi et le samedi, de 20 h. à 22 h., — et le dimanche soir quand il n'y a pas « *cinéma* ».



**SAINT-PIERRE (Îles Saint-Pierre et Miquelon)****Produits Liébig  
VIANDOX**

Corned Beef - Le Gaucho et Suda  
Tripes - Cassoulet

Paté de foie pur porc

P. LE TIEC, *seul concessionnaire.*

**Dr A.-H. Gaudet  
DENTISTE FRANÇAIS****Cabinet dentaire**

(Maison de M. A. Arnaud)

Ouvert de 9 h. à 12 h.

de 13 h. 1/2 à 17 h. 1/2

Et de 19 h. à 21 h.

**A vendre**

**Une Maison de campagne.**

Route de Savoyard.

S'adresser à Mme Georges Leroux.

**A Louer**

Visitez le Nouveau Magasin pour Dames au New-York Store. Un grand choix de Chapeaux, Manteaux et Robes est reçu à chaque courrier.

**Périodiques recommandés**

LA CROIX (Quotid.) -- LA CROIX DU DIMANCHE. -- LA CROIX DES JEUNES GENS. -- LA VIE CATHOLIQUE (hebdom.) -- LE PÉLERIN (hebdom.) -- LE NOËL pour jeunes Filles), -- BERNADETTE (pour Fillettes).

En vente chez M. Gloanec, -- Mme Vve Andrieux, --  
M. Albert Briand, -- M. Léon Briand, -- Mme Vve Gervain.  
Pour tous renseignements, s'adresser au Foyer paroissial.

SALON DE LECTURE

CONFORT MODERNE

R. C. BORDEAUX 25. 56 A

ENGLISH SPOKEN

SE HABLA ESPANOL

AD. TÉLÉG : PYRÉHOTEL-BORDEAUX

**BORDEAUX****HOTEL & RESTAURANT DES PYRÉNÉES**

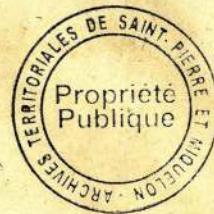
12 & 14, RUE SAINT-RÉMI, 12 & 14  
TÉLÉPH. 45.50

**A. LAFARGOUETTE  
PROPRIÉTAIRE**

EAU COURANTE CHAUDE ET FROIDE

CHAUFFAGE CENTRAL

TÉLÉPHONE DANS TOUTES LES CHAMBRES



## Calendrier du Mois de Juin 1928

1 Vendredi. — 1<sup>er</sup> du mois. — Quatre-Temps (*jeûne et abstinence*). — A 7 h., messe de l'Association du Sacré-Cœur — A 11 h., examen d'instruction religieuse pour les enfants de la Communion solennelle et de la Confirmation. — Le soir, à 8 h., Office en l'honneur du Sacré-Cœur.

2 Samedi. — 1<sup>er</sup> du mois. — Quatre Temps (*jeûne et abstinence*). — A 7 h., messe de la Confrérie du Rosaire. — Le soir, à 6 h., salut.

3 Dimanche. — Fête de la Très Sainte Trinité. — Offices solennels. — Le Saint Sacrement sera exposé pendant la grand'messe et les vêpres. — Les quêtes de ce jour sont au profit des écoles chrétiennes.

7 Jeudi. — Fête du Très Saint Sacrement. — A 8 h., messe (avec chants) pour les fidèles de la Colonie. Comm. gén. des enfants de la Ligue Eucharistique.

N. B. — *A partir d'aujourd'hui, jusqu'au 16 juin, aura lieu, à 6 h. du soir, l'exercice de la neuvaine préparatoire à la fête du Sacré-Cœur.*

10 Dimanche. — SOLENNITÉ DE LA FÊTE-DIEU. — Après la messe de 10 h., procession aux reposoirs de la ville. — Le soir, à 6 h., vêpres, exercice de la Neuviaine au Sacré-Cœur.

13 Mercredi. — St Antoine de Padoue. — A 7 h., messe du Tiers-Ordre (au lieu du mardi, 12). — Le soir, à 5 h. 1/2, ouverture de la retraite pour les enfants de la Communion solennelle et de la Confirmation.

15 Vendredi. — FÊTE DU SACRÉ-CŒUR, fête titulaire de l'église paroissiale. — A 7 h. 1/2, messe [avec chants] pour les paroissiens vivants et défunt ; puis exposition du T.S. Sacrement pour toute la journée. — Le soir, à 8 h., complies, sermon, procession et consécration au Sacré-Cœur.

17 Dimanche. — A 7 h. 1/2, messe de la Communion solennelle. — A 10 h., messe de la Confirmation, — A 2 h., cérémonie de la rénovation des vœux du baptême et consécration à la Ste Vierge ; puis procession aux reposoirs de la ville.

18 Lundi. — A 8 h., messe d'actions de grâces ; imposition des scapulaires et bénédiction apostolique pour les enfants qui ont suivi la retraite.

20 Mercredi. — Jour de l'Association des Mères chrétiennes. — Le soir, à 8 h., Office.

22 Vendredi. — Le soir, à 6 h., Salut en l'honneur du Sacré-Cœur.

24 Dimanche. — 4<sup>me</sup> du mois. — Fête de la Nativité de St Jean-Baptiste. — A la messe de 7 h. 1/2, com. mens. des garçons. — A 2 h., réunion des Enf. de Marie au Pensionnat. (*La cloche en donnera le signal à 1 h. 3/4*).

29 Vendredi. — S. Pierre et S. Paul, apôtres. — A 7 h., messe pour tous les Fidèles de la Colonie. — Le soir, à 6 h., chapelet et bénédiction.

30 Samedi. — Commémoration de S. Paul, apôtre. — A 7 h., messe et comm. des Enf. de Marie. — Le soir, à 6 h., clôture du mois du Sacré-Cœur.





## Actes paroissiaux du 15 Avril au 15 Mai 1928

**BAPTÈMES.** — Ont été baptisés et sont devenus Enfants de Dieu et de l'Eglise,

*Le 22 avril* : HÉLÈNE, Pierre-Alexandre. Parrain : Alexandre Lapaix ; marraine : Georgette Bonneul. — GUILLOU, Renée-Emilie. Parrain : Francis Olivier ; marraine : Adélaïde Olivier. — *Le 24 avril* : RENOU, René-Désiré-Joseph. Parrain : Georges Disnard ; marraine : Etiennette Bry. — *Le 29 avril* : ROUSSEL, Henri-François-Jules. Parrain : Eugène Roussel ; marraine : Julia Ithurrart. — POUEITH, Florine-Francine-Etiennette. Parrain : Etienne Poueith ; marraine : Francine Lefèvre. — *Le 2 mai* : DE ARBURN, André-Joseph-Emile. Parrain : Onésime Poirier ; marraine : Marie-Joseph De Arburn. — *Le 6 mai* : GARZONI, Jean-Joseph-Ambroise. Parrain : Giovany Antoniotti ; marraine : Argentine Roncaglia. — CUZA, Louis-Gabriel. Parrain : Francis Haran ; marraine : Germaine Miller. — *Le 11 mai* : VIGNEAU, Joseph-Alphonse-Julien. Parrain : Alphonse Mesnil ; marraine : Julienne Vigneau. — *Le 13 mai* : SÉRIGNAT, Robert-François-Louis. — Parrain : Joseph Sérignat ; marraine : Sarah Lesénéchal.

**MARIAGES.** — Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement de Mariage,

*Le 18 avril* : VIGNEAU, Eugène, et DOUSSIN, Marguerite. — *Le 19 avril* : LE BOLLOCH, Lucien-Félix Jean, et JOSSEAU, Gabrielle-Amélie-Euphrasie. — GIRARDIN, Georges-Désiré-Antoine, et JORET, Louise-Augustine. — *Le 26 avril* : CAPANDÉGUY, André, et REBMANN, Simone. — *Le 28 avril* : ALZETTA, Ambroise-Marius, et GUIBERT, Paulette-Marie. — *Le 10 mai* : GIRARDIN, Francis-Marcel, et JOUQUAND, Léa-Marie.

**SEPULTURE.** -- A reçu les honneurs de la sépulture chrétienne en attendant la résurrection des corps,

*Le 19 avril* : DOLLO, Pierre-Désiré-Auguste, 39 ans.



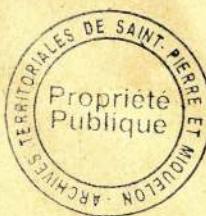
### Un souvenir à conserver.

Il reste plusieurs collections du *Foyer paroissial* des années parues, soit : 1924, 1925, 1926 et 1927.

Dans plus d'une famille, on serait sans doute heureux d'avoir ces pages, de les garder, de les relire, puisqu'elles font revivre des choses d'un passé connu et souvent aimé.

Prix de la collection d'une année : 6 fr. -- Les 4 années : 20 fr.

S'adresser au Foyer.



## La Bonne Page

### 26. — L'ÉGLISE CATHOLIQUE (Suite).

**A**PRÈS avoir montré la divinité de son origine, la mission qu'elle a reçue, l'assistance qui lui a été promise, l'Église se présente au monde avec le Dépôt de la Foi (constitué par la Tradition et par l'Écriture). Et c'est là qu'elle puise, avec toute l'autorité nécessaire, les enseignements qu'elle a mission de donner aux Fidèles pour la conduite de leur vie, et le salut de leurs âmes. Ce n'est donc pas par l'Écriture seule que nous prouvons la divinité de l'Église ; c'est l'Église qui prouve d'abord elle-même sa divinité et nous présente ensuite l'Écriture avec tous les caractères d'authenticité et de véracité désirables.

A l'origine, jusque vers l'an 42, la Société chrétienne et l'Église catholique ne faisaient qu'un et ne possédaient aucun écrit du Nouveau Testament : tout l'enseignement de l'Église était oral ou de tradition. Elle n'en existait pas moins, gardienne incontestée de la Croyance, de la Morale et du Culte.

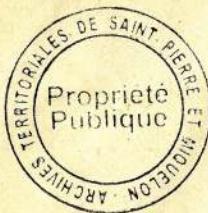
Ce que l'Église était alors, elle l'est restée.

En d'autres termes, nous commençons par user des règles ordinaires de la Science pour prouver l'authenticité et la véracité des livres du Nouveau Testament. Ces livres, pris ensuite comme source historique, prouvent le fait de l'institution de l'Église par le Christ ; et l'Église, ainsi prouvée comme fait divin, peut à son tour démontrer légitimement la divinité des Ecritures. Il n'y a là aucun cercle vicieux, comme on nous l'a parfois reproché ; le reproche est injuste.

#### LES CARACTÈRES DISTINCTIFS DE L'ÉGLISE.

Pour distinguer la véritable Eglise d'avec les sectes diverses qui devaient s'élever à côté d'elle, comme il l'avait prévu et prédit, JÉSUS-CHRIST lui donna certains caractères, notes ou signes, auxquels un esprit sincère saurait toujours la reconnaître.

D'abord, il est évident que JÉSUS-CHRIST a voulu établir, pour continuer sa mission sur la terre, non une vague association dont les membres ne seraient reliés que par des aspirations intérieures, mais une Société réelle et visible, ayant son chef, ses représentants, son corps de doctrine, son code de morale, son culte, ses sacrements, autrement dit : une Autorité et une Organisation.



Cette société visible, ainsi constituée dans ses éléments essentiels, fonctionne dès les premiers temps, avec Simon-Pierre pour chef, avec les Apôtres, avec les « Anciens » ou « Prêtres », avec les disciples convertis du Judaïsme ou de l'Infidélité et qui, bientôt, s'appellent les Chrétiens.

Tels sont les premiers éléments de l'Église. Les Apôtres y exercent les pouvoirs qu'ils tiennent de Jésus-Christ : ils prêchent, ils enseignent, ils jugent, ils remettent les péchés, ils administrent les sacrements, ils organisent les fidèles en des petits groupes qui vont peu à peu se multipliant. Ces pouvoirs devant s'exercer « jusqu'à la fin des temps » et « près de toute créature », ils passent naturellement aux successeurs que les Apôtres se donnent, c'est-à-dire aux Évêques, sous l'autorité suprême de Pierre et des successeurs de Pierre.

A Pierre, en effet, Jésus-Christ a donné la **primaute**, primauté d'honneur et de juridiction : à lui de « lier et de délier », de « paître les agneaux et les brebis », d'« ouvrir le Royaume des Cieux », d'être le roc sur lequel est bâtie « l'Église ». Car Notre-Seigneur a dit : « l'Église », et non « les Églises ». Il ne pouvait du reste, de toute évidence, fonder plusieurs Églises opposées. Il n'y en a donc qu'une. Or comme cette Église unique est destinée à durer jusqu'à la fin du monde, cette unicité doit être nécessairement assurée par **l'unité de sa direction et la primauté de son chef**.

C'est bien là l'**Église romaine**.

(*A suivre*)

MGR LE ROY

---

### Le Rôle du Prêtre.

Le Prêtre est, comme Jésus-Christ, vraiment Sauveur du monde.

*Dans l'ordre surnaturel* d'abord. En effet, il sauve les âmes par la prédication de la vérité, par l'administration des Sacrements, surtout par la distribution de la Sainte Eucharistie. Son ministère sauveur s'étend jusqu'aux âmes du Purgatoire, dont il adoucit et abrège les souffrances, principalement par la célébration de la Sainte Messe.

*Puis dans l'ordre naturel.* On peut dire qu'il sauve *moralement* le monde. « Laissez un pays vingt ans sans prêtre, disait le saint Curé d'Ars, et on y adorera les bêtes ».

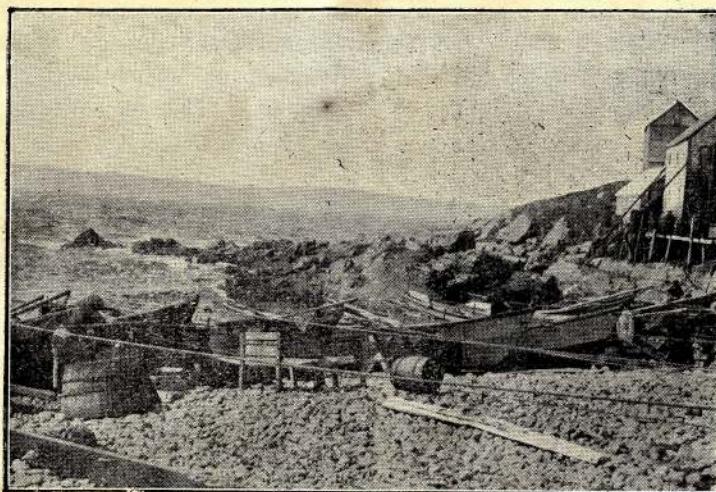
Il sauve le monde, même *matériellement*, parce que le monde finira le jour où il n'y aura plus de prêtre et d'Eucharistie, selon ces paroles de Jésus : « Voici que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles. » (S. Matth. xxviii).



## Echos du Mois

(DU 15 AVRIL AU 15 MAI 1928)

*Un coin de Saint-Pierre.* — Voici la « Pointe à Savoyard », à l'extrême Sud-Ouest de l'île Saint-Pierre. C'est le rendez-vous de plusieurs familles pendant la campagne de pêche. Il y règne une grande activité : les doris sont nettoyés et repeints ; les moteurs promettent de fonctionner ; tous les

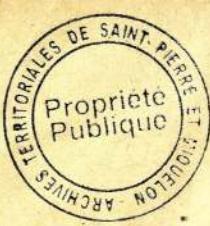


engins nécessaires sont prêts. Avant le lever du soleil, ce sera le départ pour le large : il s'agira de trouver un bon endroit ; et, si la pêche a été bonne, le doris reviendra, vers midi, avec sept ou huit quintaux de morues.

Et quand le patron et son matelot auront tout préparé pour la prochaine sortie et pris un peu de repos, ils recommenceront en pleine nuit leur dure besogne. C'est ainsi que se passera pour eux la campagne à la « Pointe à Savoyard » et aussi dans les autres anses de pêche de Saint-Pierre.

*Port de Saint-Pierre.* — Les entrées, du 15 avril au 15 mai ont été de 85 vapeurs et de 45 voiliers.

*Propagande malsaine.* — Le dernier courrier a apporté à Saint-Pierre un grand nombre de prospectus au sujet de soi-disant ouvrages de haute culture intellectuelle, mais qui ne sont, au demeurant, que de vilaines



productions pornographiques. Les Saint-Pierrais, dont la tenue morale n'est pas, Dieu merci ! celle de gens blasés, n'ont pas envie de se laisser gâter l'esprit et le cœur, à eux et à leurs enfants, par des écrivains qui nous font si mal juger à l'étranger et qu'on peut appeler des malfaiteurs littéraires. Aussi le dimanche 29 avril, au prône de la messe, Mgr le Préfet Apostolique a-t-il voulu mettre, une fois de plus, les âmes en garde contre le danger des mauvais livres ; il a rappelé que c'est un péché grave d'acheter, de lire, de garder chez soi, de prêter un livre obscène, un illustré aux gravures licencieuses ; et il a signalé la propagande malfaisante faite par les « Editions Curio », de Paris, en faveur d'un cycle « d'études de mœurs contemporaines », autrement dit d'une série de romans de mauvaises mœurs, signés Charles Etienne et Albert Nortal.

*Morts en mer.* — La goëlette terre-neuvienne « Ellen and Mary », venue des bancs, est entrée dans le port de Saint-Pierre le 21 avril, avec son pavillon en berne. Elle a perdu deux hommes pendant la pêche, le père et le fils qui qui montaient le même doris. Celui-ci a chaviré.

*Naufragés.* — Le 29 avril, un bateau de pêche a ramené à Saint-Pierre l'équipage de la goëlette « Russel ». Celle-ci a été détruite sur les bancs par un incendie.

*Au Foyer paroissial.* — La conférence de mercredi soir, 2 mai, a eu pour sujet l'« Origine des Processions et Saluts du Très Saint Sacrement. Quelques miracles Eucharistiques ». Le conférencier a été M. Houée professeur au Collège. En le présentant à l'assistance, Monseigneur a annoncé sa prochaine ordination au sacerdoce : elle aura lieu pendant les grandes vacances. Il a ajouté qu'il y avait là une raison d'initier le futur prêtre à l'apostolat par la parole, et que M. Houée ne pouvait mieux débuter qu'au Foyer paroissial, dans une causerie familière et devant une partie de la grande et sympathique famille Saint-Pierraise. Ajoutons que le conférencier a vivement intéressé l'assistance par son exposé ; celui-ci a été suivi d'une série de superbes projections en harmonie avec le sujet traité.

*La « Sainte-Jeanne-d'Arc ».* — Le navire-hôpital est arrivé de France à Saint-Pierre le 4 mai, après 12 jours de traversée. Nous connaissons déjà son capitaine, le Commandant Guyader, ainsi que son aumônier, M. l'abbé Thépaut. Le reste de l'Etat-Major a été renouvelé et comprend M. le Docteur Morvan, du Corps de Santé de la Marine, M. de Miniac, naturaliste océanographe ; M. Gicquel, second capitaine ; M. Donne, lieutenant ; M. Le Lan, chef-mécanicien ; M. Vienot, opérateur de T. S. F.

*La communion pascale des Enfants.* — Elle a eu lieu le dimanche, 6 mai, à la messe de 7 h. 1/2 dite par Monseigneur. Parmi ces chers petits, 52 étaient



arrivés à leur 7<sup>me</sup> année et ont eu le bonheur, pour la première fois, de recevoir le Dieu de l'Eucharistie. Voici leurs noms :

Eugène Amestoy, Maurice Break, Amand Cordon, Joseph Delage, Antony Drake, Georges Eloquin, Georges Etcheverria, Alphonse Gilbert, Jean Guibert, Fernand Goris, Georges Haran, Norbert Jézéquel, René Lemaine, Auguste Lepache, Eugène Lepape, Fernand Lévéque, Pie.re Perrin, Emile Poirier, Eugène Portais, Eugène Théault, Jean Turpen, Jean Urvurtavaru,

Marie Audo ix, Paule Bonnieul, Blanche Co mier, Julie Cormier, Renée Clark, Georgette Farvacque, Suzanne Goécoéchéa, Marie-Gabrielle Gouillièr, Renée Grosvalet, Lucienne Hacala, Thérèse Louberriaga, Renée Leiza, Marguerite Ledret, Emilie Lesaux, Paule Lescaméla, Andrée Lescoublé, Marie-Alberte Lespagnol, Paule Lévéque, Renée Michel, Marguerite Nédélec, Christiane Olano, Blanche Poirier, Marguerite Poirier, Brigitte Pine, Georgette Rio, Azelma Roulet, Paulette Sabarrotz, Marthe Slaney, Marguerite Tibbo, Denise Vallée.

Bon nombre de parents, les papas, les mamans, ont tenu à les accompagner à la Sainte Table ; et tous, à coup sûr, ont partagé les délicieuses émotions de cette cérémonie.

Depuis trois semaines, des instructions spéciales avaient préparé ces chères âmes à cette fête touchante. La tâche a été facile pour les enfants qui fréquentent les écoles chrétiennes ; mais pourquoi faut-il, quant aux autres, qu'il y ait encore l'un ou l'autre foyer où l'on soit trop peu soucieux, ce semble, de l'avenir des jeunes âmes que les parents ont à former?...

*Le « Sergent-Gouarne ».* — Ce superbe chalutier est arrivé à Saint-Pierre le 7 mai. Véritable usine flottante, il est muni de tous les moyens d'exploitation industrielle du poisson. Conjointement avec l'« Aspirant-Brun », actuellement sur les bancs, il a été construit, au titre des réparations, en Allemagne, pour des armateurs de Saint-Malo. Tous deux constituent les plus belles unités des flottes de pêche du monde.

*La Maison de Famille des Oeuvres de Mer.* — La réouverture a eu lieu le samedi, 12 mai, sous la direction de M. Le Pannerer qui remplace M. Paul. Le service religieux y est assuré par le R. P. Morvan, du Clergé paroissial.

*Abordage.* — Le chalutier « Galerna », au mouillage sur le banc du Platier, a été abordé par le chalutier « Neptunia ». Gravement endommagé, il a pu rejoindre, le 12 mai, le port de Saint-Pierre où l'on doit procéder aux réparations urgentes pour lui permettre de regagner l'Espagne.

*La fête de Sainte Jeanne d'Arc.* — Le temps est maussade : pluie et brume. Dans ces conditions la fête nationale du Patriotisme n'a guère pu être célébrée qu'à l'église ; et elle a été splendide. On sait du reste que là,



mieux qu'ailleurs, s'organisent de ces solennités qui ne laissent que de bons souvenirs et qui chantent encore dans les cœurs lorsque, depuis longtemps, elles sont passées.

Notre église était parée de ses plus beaux ornements, avec draperies aux couleurs nationales, faisceaux de drapeaux, oriflammes blanches et bleues qui rappelaient le souvenir de la Sainte Vierge et de l'Héroïne française.

A 10 h., messe pontificale, avec assistance des grands jours, malgré les menaces de pluie. M. le Gouverneur et Mme Juvanon, entourés des principaux Fonctionnaires de la Colonie, MM. les Consuls d'Angleterre, du Portugal, de Norvège, MM. les Membres du Conseil d'Administration avaient leurs places réservées. De l'autre côté de la nef, M. le Maire, avec MM. les Adjoints et les Membres du Conseil Municipal.

Les chants liturgiques ont été exécutés, comme toujours, avec piété et entrain, pendant que les cérémonies se déroulaient avec majesté dans le sanctuaire, avec les membres du Clergé et une trentaine d'enfants de chœur. Après l'Évangile, le R. P. Poisson a prononcé un remarquable discours où il a magnifié Sainte Jeanne d'Arc qui a fait de si grandes choses, parce que fidèle à sa devise : « Messire Dieu, premier servi ! »

Un cantique vibrant en l'honneur de la Sainte a terminé l'Office. Dans la soirée, à 6 h., ont eu lieu les Vêpres solennelles de la Sainte, et l'exercice du Mois de Marie.

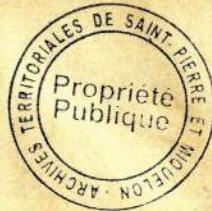
*Mouvement des passagers.* -- ARRIVÉS, le 15 avril, par le voilier « Normandie » : M. Raymond Morazé. -- Le 16 avril, par le vapeur « Skipper » : Mme Vauver, Mlle J. Detcheverry. -- Le 23 avril, par le « Farnorth » : MM. R. Briand, Forgeard, J. Grosvalet, A. Maufroy, J. Morazé, F. Robert ; M. et Mme L. Vergne.

PARTIS, le 26 avril, par le « Farnorth » : M. Sasco ; Mme Delépine. -- Le 1<sup>er</sup> mai, par le vapeur « Celte » : Mmes C. Michel, M. Roblot.

ARRIVÉS, le 4 mai, par la « Sainte-Jeanne-d'Arc » : MM. Dufresne, maire de l'Île, Fardel, gendarme ; M. et Mme Allainmat ; M. et Mme E. Lespagnol et enfants ; M. et Mme J. Macé et enfants ; M. Mme N. Malenfant ; Mme Le Suavec et enfants. -- Le 6 mai, par le « Skipper » : M.G. Dagort. -- Par le « Farnorth » : Mlle G. Béchet.

PARTIS, le 10 mai, par le « Farnorth » : Mme Thomas et enfant ; Mlle M. Delaçour.





### A Saint-Pierre. — Objets perdus, Objets trouvés.

Objets trouvés à l'église : *Livres de messe, chapelets, sacs à mains, gants, etc.* — Les réclamer chez le Frère Sacristain.

Objets trouvés en ville, et déposés à la Mairie (Bureau de Police) où l'on peut les réclamer tous les jours entre 13 et 14 h. :

*Une épingle de cravate. — Un crâne porc-mine. — Un bracelet en argent. — Un bracelet en or.*

Objets perdus. — *Un cadre (Ste Thérèse). — Un porte-monnaie. — Une clef de perle.*

N. B. — Les personnes rentrées en possession d'objets perdus ayant motivé une insertion au *Foyer paroissial* voudront bien faire une offrande pour les Oeuvres de la paroisse.

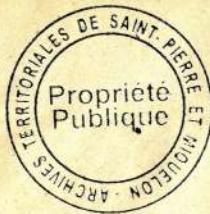
### Mariage chrétien

Chaque matin, en trente ans de mariage, Marivonne trouva moyen d'assister à la messe de sept heures, et Pierre l'y accompagna souvent avant de se rendre à son travail.

Chacun prenait sa part du service ; et ce service comprenait l'éducation de six enfants. Pierre assurait surtout le pain matériel, et toutes les relations extérieures. L'intérieur était, sauf la cave et le jardin, du ministère de Marivonne. Celle-ci avait pour maximes : « Délivrer le mari de tout souci domestique » ; puis « Nourrir, dans la paix et la douceur, ses fils et ses filles ». Autour d'elle, on affirmait ne l'avoir jamais entendue dire : « Je suis fatiguée ».

Dans cette petite république à deux têtes, pas de cloisons étanches entre les pouvoirs ainsi partagés. Pierre n'avait pas de secrets : il consultait, accentuait, ralentissait, selon les avis de sa femme. Il réprouvait le despotisme de quelques hommes mariés de la paroisse. Le régime parlementaire avait ici sa préférence. Et quand, finalement, son autorité devait prévaloir, elle savait se faire persuasive. Il disait volontiers que ses idées lui avaient été suggérées par d'anciennes conversations. Adroïtement il faisait penser sa compagne, au besoin un peu idéalisée...

Autorité absolue, c'est le passé ... plus ou moins païen ; indépendance — morale, bien entendue, et non matérielle — c'est le présent ; concilier l'autorité et la liberté, c'est l'avenir, c'est le mariage chrétien.



### Chez nous !

La pêche et la préparation de la morue sont à peu près les seules industries de nos îles. Quant aux ressources agricoles, elles sont peu importantes. Cependant Miquelon et Langlade, avec leur 22.000 hectares de terres cultivables en certaines parties, pourraient assurer le ravitaillement de toute la Colonie en légumes de toutes sortes : choux, oignons, carottes, radis, navets, salades, céleri, petits pois, betteraves, salsifis, etc.

Mais... la main d'œuvre manque !

Quand verra-t-on, Chez Nous, renforcer les rangs des travailleurs ?...



### **Les couleurs liturgiques.**

L'Eglise ne laisse rien à l'arbitraire dans ses cérémonies, pas plus la couleur des ornements que le reste. Les couleurs qu'elle autorise pour le parement des autels ou le vêtement des prêtres qui officient sont ce qu'on appelle les couleurs liturgiques.

Il y en a six : le blanc, le rouge, le vert, le violet, le noir et le rose.

LE BLANC, symbole de l'allégresse et de la pureté, s'emploie pour les fêtes de la Très Sainte Trinité, pour la solennité des mystères de Notre-Seigneur qui n'ont pas trait à sa Passion et à sa Mort, pour les fêtes de la Sainte Vierge, des Saints et des Saintes non martyrs, et de la Dédicace.

LE ROUGE, symbole de l'extrême charité, est la couleur indiquée pour les fêtes du Saint-Esprit, les fêtes commémoratives de la Passion, et celles des Martyrs.

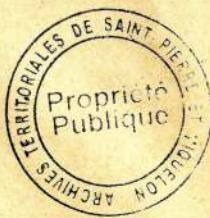
LE VERT est employé les dimanches après l'Epiphanie et après la Pentecôte.

LE VIOLET, sorte de demi-deuil, symbole de pénitence et de tristesse mêlé d'espoir, sert aux dimanches et fériés de l'Avent, de la Septuagésime et du Carême, aux Rogations, Quatre-Temps et vigiles ; seule la vigile de l'Epiphanie se célèbre en blanc.

LE NOIR sert le Vendredi-Saint et aux offices des défunt.

LE ROSE est admis, symbole d'une joie qui n'est encore que de la terre, les dimanches dits *Gaudete* (3<sup>me</sup> de l'Avent) et *Lætare* (4<sup>me</sup> de Carême).

L'Eglise tolère l'OR aux grandes solennités à la place du blanc et du rouge. Jadis on employait aussi le BLEU pour les fêtes de la Sainte Vierge ; mais cette couleur a été abandonnée, et le Saint-Siège a interdit de la reprendre.



## Un peu de notre Histoire (50)

Comme on a pu le voir, ce n'était pas précisément « l'union sacrée » entre les partis qui s'étaient formés dans nos îles dès les premiers jours de la Révolution. Il a fallu les mesures énergiques, que l'Administration d'alors avait su prendre, pour assurer la paix dans la Colonie. Au surplus, il semble que la crainte ait été là encore, le commencement de la sagesse, si nous en croyons le procès verbal qui suit, relatant la suppression du Club soi-disant des « Amis de la Constitution ».

Assemblée générale de la commune des Isle St-Pierre et Miquelon, du 23 avril 1792, l'an 4 de la Liberté.

M. le Juge présent.

En conséquence de l'arrêté de la Commune du 22 février dernier, et de celui du jour d'hier, les membres du ci-devant Club des amis de la Constitution établi en cette Isle contre le vœu de la Colonie, se sont désistés de vive voix, chacun en particulier, des engagemens par eux imprudemment contractés dans la dite société, et y ont renoncé tous en corps par écrit, ainsi qu'il suit.

« Nous, soussignés, habitans de cette Isle, et autres, membres d'une société « par nous ci-devant établie sans autorité en cette dite Isle, sous le nom de « Club des amis de la Constitution :

« Déclarons et jurons nous désister formellement de tous les engagemens, « et sermons que nous avons pris et prêtés au d<sup>r</sup> Club, quelque sens que « nous ayons pu respectivement leur donner, les reconnaissant contraires « à la tranquillité de la Colonie ; et promettons de ne jamais nous trouver « dans aucune assemblée quelconque désapprouvée par la commune des « deux Isles. »

Ont signé :

André Bertrand, Ant. Desroches fils, Poidevin, Touzaque fils aîné. Douville, Louis Phélipot, René Rosse fils, Julien Guillaume, Alexis Fouca, P. Julien, Joseph Sire, Jacques Sire fils, Robert Mancel, Herpin père, Pagès fils, Louis Phélipot père, Charles Malvilain, G<sup>me</sup> Trognac, Ant. Desroches père, Dupleix Silvain, juge.

Sur la proposition de M. Danseville, président, l'Assemblée a adopté ensuite, et souscrit, « avec le plus grand empressement », la formule suivante :

« Nous soussignés, promettons et jurons de nous soutenir envers et contre « tous ceux qui chercheraient à l'avenir, directement ou indirectement, à « troubler la Paix dont nous avons le bonheur de jouir dans cette Colonie ;

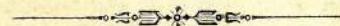


« et de nous opposer de tout notre pouvoir à ce qu'il s'y forme et établisse  
« jamais aucun parti, société, club ou assemblée quelconque autre que  
« celle-ci, pour quelque prétexte que se soit, sans l'autorité expresse de  
« l'Assemblée nationale et le consentement de la commune des deux Isles.  
« A cet effet, promettons de nous assebler autant de fois que les circons-  
« tances l'exigeront, et de n'avoir en vue que l'intérêt général dans nos  
« Délibérations ; — et Bien assurés qu'elles auront toujours pour premier  
« objet le bonheur de l'habitant et le soutien de ses justes droits, Nous  
« acquiesçons d'avance, de la manière la plus irrévocabile, à tous les arrêtés  
« et décisions qui auront lieu désormais, à la grande pluralité des voix,  
« dans notre présente assemblée.

« Nous promettons également de ne jamais nous absenter de cette dite  
« assemblée toutes les fois qu'elle sera convoquée, à moins que ce ne soit par  
« raison d'affaires indispensables ou de maladie ; auquel cas nous soumettons  
« d'en prévenir Monsieur le Président. »

(A suivre)

E. S.



### Bien digérer !

C'est chose importante ; au contraire on risque de devenir inquiet, irritable, de voir tout en noir et de prendre tout en mal !...

Mais pour bien digérer, il faut manger *bien*. — Chose que beaucoup ignorent.

— Il faut, d'abord se contenter d'une cuisine simple : peu de vinaigre, peu de poivre, peu de moutarde.

— Puis manger à heures fixes.

— Mâcher et triturer à fond les aliments afin de les ensaliver (même les liquides) et amorcer ainsi la digestion, celle-ci commençant dans la bouche.

— Manger lentement : seul ce qui est bien mastiqué est bien digéré. Il convient d'apprendre cela de bonne heure aux enfants.

— Boire peu, par petites gorgées, et plutôt à la fin des repas.

— Se laver les mains avant d'aller à table.

— Se laver la bouche tous les jours.

— Manger surtout de bonne humeur, en oubliant les soucis ; pas de discussions, de plaintes, de mots désagréables pendant le repas.

— Enfin un peu d'exercice en sortant de table.

N'est-il pas vrai qu'il y a lieu de s'entraîner ainsi à « manger bien » ?





## Mesdames, mangez des pommes!

Le hasard d'une excursion avait réuni quatre touristes, un prêtre, deux messieurs et une dame, dans un hôtel d'une petite ville de province. On était sorti du vestiaire pour se mettre à table. La dame, dépouillée de son manteau d'ottoman doublé de petit gris, apparaissait dans un décolleté des mieux réussis, avec de longues jambes et des bras menus. Inconsciente de sa tenue, elle se montra très aimable et préverante.

On fit honneur au déjeuner. Au dessert, la dame eut la délicatesse de présenter au prêtre la coupe de fruits où s'étalait, unique et dorée, une superbe pomme rainette.

— M. l'abbé, permettez-moi de vous l'offrir !  
— Madame, reprit le prêtre, cette pomme est pour vous.  
— Non, non, car ces messieurs vous l'offrent avec moi.  
— Eh bien, Madame, ces messieurs seront de mon avis. Vous avez pour la manger des raisons que je n'ai pas.

— Des raisons !.. Et quelles raisons ? Je suis vraiment curieuse de les connaître.

— Oh, Madame, j'hésite à vous les dire... Je ne voudrait point vous fâcher.  
— Vous m'intriguez, M. l'abbé, dit-elle, joyeuse d'être prise à partie... Parlez, je vous en prie : je ne me fâcherai pas.

— Il convient que vous mangiez cette pomme, reprit le prêtre souriant et mystérieux ; et voici pourquoi : Vous savez que la première femme, Eve, mangea une pomme. Et aussitôt, dit l'Écriture, ses yeux s'ouvrirent. Elle s'aperçut... qu'elle n'était pas vêtue... Et, honteuse, elle se couvrit de feuillages...

— Oh ! M. l'abbé, reprit la dame un peu confuse, malgré son large éclat de rire, que voulez-vous, c'est la mode !..

C'est la mode ! Suprême excuse que des dames et des jeunes filles invoquent, à l'occasion, pour justifier l'incorrection de leur tenue.

Elle ne se doutent pas qu'avec la mode elles peuvent devenir un sujet de scandale et une occasion de péché. Leur conscience est oblitérée !..a

La mode : N'est-ce pas plutôt la vanité, led'ésir d'être regardée, remarquée ?

La mode, a-t-on dit consiste à diminuer le haut d'une robe et à la raccourcir par en bas. Eh bien, alors, puis qu'il suffisait au temps d'Adam d'une pomme pour révéler aux filles d'Eve leur... extravagance, puissions-nous — si cela devenait nécessaire dans nos parages — recevoir beaucoup de pommes ! En les croquant, les dames et les jeunes filles reconnaîtraien sans doute leur erreur et rougiraient de leur immodestie !



## Chronique de l'Île-aux-Chiens

(DU 15 AVRIL AU 15 MAI 1928)

Ni baptême, ni sépulture à enregistrer depuis quatre semaines.

*Fête des Marins.* — Elle a eu lieu le dimanche, 22 avril. Monseigneur a présidé les Offices. A la grand'messe, on a remarqué M. le Gouverneur et Mme Juvanon, MM. Nirpot, Chef du Service de l'Inscription Maritime, A. Joseph, Chef du Secrétariat, Méalin, Chef du Service des Finances, ainsi que le Dr Gayot, chargé plus spécialement du Service de Santé à l'Île. Une délégation de la Société des Anciens Combattants de Saint-Pierre, avec son drapeau, était venue se joindre aux camarades de l'Île.

L'orateur désigné, le R. P. Lemoine, étant empêché par un malaise subit, mais pas grave, de faire le discours de circonstance, c'est le R. P. Lavolé, curé, qui en a donné lecture.

Après l'Office, on s'est rendu au monument des Morts pour la Patrie ; le M. le Gouverneur y a déposé une superbe couronne. Puis il y a eu réception à la Mairie où M. le Gouverneur a fait un discours qui a été vivement applaudi.

Dans la soirée, après les Vêpres, a eu lieu la procession traditionnelle. Elle s'est arrêtée devant la Grotte de Notre-Dame de Lourdes ; et c'est de là que Monseigneur a bénit la mer, après avoir fait prier pour ceux dont elle est la grande tombe.

*Carnet blanc.* — Le 28 avril, à 10 h., a été célébré solennellement, sous la présidence de Mgr le Préfet Apostolique, le mariage de M. Ernest Tilly membre du Comité de l'« Avant-Garde » de Saint-Pierre, avec Mlle Laure Heudes. Avant de procéder aux cérémonies rituelles, Monseigneur a adressé aux fiancés une délicate allocution sur la dignité du Sacrement ; puis le R. P. Litzler, directeur de l'« Avant-Garde », a chanté la messe et donné la bénédiction nuptiale. Assistance nombreuse et sympathique.

*Travaux.* — L'avenue qui relie l'église à la Grotte s'achève, avec les quatorze stations du futur Chemin de la Croix. Le 20 avril, on a posé une nouvelle grille à l'entrée de la Grotte. D'autre part, la Municipalité a renouvelé la clôture du cimetière et fait repeindre le Calvaire qui se dresse au milieu.

*A l'« Etoile ».* — Le dimanche, 6 mai, l'« Avant-Garde » de Saint-Pierre est venue donner une séance récréative, à l'issue des vêpres. Succès sur toute la ligne.



## Promenade botanique

à travers les Iles St-Pierre et Miquelon (6)

**Conifères.** — C'est le nom qui est donné aux arbres et arbustes dont le tronc s'épaissit par couches annuelles et concentriques. Les CUPRESSINÉES et les ABIÉTINÉES en sont des tribus.

Les CUPRESSINÉES sont souvent rampantes. A cette famille appartient le genévrier, *Juniperus communis*, très répandu dans nos parages. Ses fruits bacciformes prennent en mûrisant une teinte bleu-noir couverte de pruine. Ils ont une forte odeur et un goût aromatique assez amer; on les recommande contre les maux d'estomac et pour stimuler l'appétit. Ils entrent dans la composition d'une eau-de-vie de grains bien connue en Belgique et dans les Pays-Bas sous le nom de GENIÈVRE, et sous celui de GIN en Grande-Bretagne.

Les ABIÉTINÉES apparaissent plus ou moins raboutées. Dans cette famille nous trouvons le « spruce », *Abies canadensis* (Mich.), la sapinette noire, *Abies nigra* (Poir.), la sapinette blanche, *A. alba*, et l'*Abies balsamea* (Mill.), dont les feuilles d'un vert foncé en dessus offrent deux lignes blanches sur leur face inférieure.

Le spruce et la sapinette noire ou blanche servent à préparer une sorte de bière, boisson habituelle des habitants; cette bière, *spruce-beer*, fort connue dans toute l'Amérique du Nord, se prépare dans tous les ménages avec la plus grande facilité. Il suffit pour cela de faire bouillir, pendant quelques heures, les branches des espèces que nous venons de citer. L'eau qui a servi à cette opération est ensuite versée dans un baril contenant une certaine quantité de mélasse, et la fermentation s'établit; et si, au bout de vingt-quatre heures, on introduit le liquide dans des bouteilles qui soient à boucher avec soin, on possède à peu de frais une boisson qui mousse et fait sauter le bouchon aussi bien et même mieux que le meilleur champagne.

Le spruce ne prêtant à la bière que son principe amer et son huile volatile, remplace ici le houblon employé dans la préparation de la bière ordinaire; il ne semble pas, comme certaines autres plantes, activer la fermentation de la mélasse. Aussi est-il admis à Saint-Pierre et Miquelon, et cela avec raison, qu'un baril ayant servi plusieurs fois est indispensable à la fabrication d'une bière de bonne qualité. Dans un baril neuf, la mélasse abandonnée à la fermentation spontanée ne donne qu'une bière plate et non mousseuse. Dans un baril ancien, au contraire (et à condition qu'il ne soit pas lavé à fond chaque fois, comme le font quelques rares ménagères),



sous l'influence de la levure ou du ferment de dépôt laissé par les fermentations antérieures, la décomposition du principe sucré se fait avec rapidité, en dégageant ces torrents d'acide carbonique qui font de la bière de spruce une boisson des plus agréables en même temps qu'anti-scorbutique.

A. GAUTIER

(A suivre)

---

## Chronique de Miquelon

(DU 15 AVRIL AU 15 MAI 1928)

---

Ni baptême, ni mariage, ni sépulture à enregistrer pendant ces quatre semaines.

*La mairie reconstruite.* — Vrai, le nouvel immeuble municipal se présente bien. Au lieu du bardage de bois qui nécessite des réparations fréquentes, on a employé du bardage métallique, tant pour les murs que pour la toiture. La mairie de Miquelon, avec cette armature de fer, est dûment protégée.

*Autres travaux.* — Ceux du pont — dont il a été si souvent question — sont passablement avancés. Ils seraient même terminés, paraît-il, si le bois attendu était arrivé.

D'autre part, les pêcheurs sont occupés à présent à préparer leurs embarcations, et à mettre les moteurs au point. Une quinzaine de nouveaux doris sont venus augmenter la flottille de pêche des Miquelonais.

*La fête de Sainte Jeanne d'Arc.* — La solennité religieuse a été célébrée pieusement à l'église. Il y a eu un supplément de fête dans la grande salle de la Mairie, mise gracieusement à la disposition de nos chères Religieuses pour une séance récréative offerte à la population par quelques jeunes filles et fillettes.

Au programme, « Marche Lorraine », chœur, exécuté par les enfants. — Une saynète : « Robe longue, robe courte ». — Enfin une pièce en un acte : « Jeanne d'Arc à Domrémy », qui a évoqué la mission providentielle de notre Héroïne nationale.

Disons que la séance a eu un franc succès et mérité de vives félicitations. Ce premier essai fait prévoir les distractions intéressantes et moralisatrices réservées à la paroisse lorsque sera achevé le « Foyer » de Miquelon.

---



SAINT-PIERRE (îles Saint-Pierre et Miquelon)

## SAINT-PIERRE SLIPS AND STORES CO

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 2.250.000 FRANCS

Rue du Littoral

### Cales de Halage

APPROVISIONNEMENT GÉNÉRAL

CHARBON - CIMENT - BOIS

Fournitures pour la Marine

CONSIGNATION: NAVIRES & CHALUTIERS

QUAIS & ENTREPOTS

AGENTS DES MARBRERIES GÉNÉRALES

GOURDON DE PARIS - REPRÉSENTANTS

DES MOTEURS AMÉRICAUX L. A.

Magasin de détail. Angle des Rues Nielly et du Barachois

### Graines de Semences

Fleurs et Légumes

### Engrais insecticides spéciaux

P. LE TIEC, à St-Pierre.

### Farines

Demandez la marque

### « Royal Household »

Dépot chez H.-A. PATUREL

Représentant

The Ogilvie Flour Mills Co

Montréal

### HOTEL ROBERT

Quai de la République

### Mme Vve Bailly

Modes - Nouveautés - Chapeaux - Soieries

Fourrures - Parfums.

### AVIS A TOUS CEUX QUI ONT LA BARBE DURE

Demandez à vos fournisseurs

les Lames Spéciales

KIRBY BEARD

### H.-A. PATUREL

Commissions - Consignations

Gros & Détail

Alimentation, Vins, Liqueurs,  
Tissus, Confections, Chaussures,  
Parfums de Luxe, Farines, Grains, Foin.

### TELEPHONIE SANS FIL

Postes complets de 1 à 8 lampes

Hauts Parleurs - Piles - Accus

Toutes pièces détachées

### A « L'ART MODERNE »

Agrandissements - Reproductions

Transformations photographiques

Demandez renseignements & références

F. Olano

### P. Le Tiec

Alimentation générale

Produits de choix

Demi-gros et détail

### Une Auto

A vendre

S'adresser à Leroux-Deschamps.

### Joseph Girardin

Boucherie - Charcuterie - Légumes  
Oeufs, etc. Fournisseur des navires.



## SAINT-PIERRE (Îles Saint-Pierre et Miquelon)

**« NEW-YORK STORE »**  
-- MAISON POUR L'HABILLEMENT --

**V**ÉTEMENT Set Confections - Costumes pour Hommes, Dames, Enfants - Robes pour Dames, Fillettes, Enfants - Manteaux-Chapeaux - Layettes-Bonneterie-Lingerie-Echarpes-Bas et Chaussettes-Cravates - Gants-Chaussures-Sweaters-Chemises - Mouchoirs - Tabliers en caoutchouc - Serviettes Eponges » - Toiles cirées - Brosserie - Maroquinerie - Parapluies - Bijouterie simili-Parfumerie Confiserie-Articles de toilette - Verreries-Articles de bazar-Quincaillerie-Articles de ménage-Malles - Valises-Articles de bureau-Jouets-etc, etc.

Grand choix de Nouautés Françaises et Américaines.

*Pas de Commission -- Pas de Consignation -- Pas de Représentation.*

**Vve Andrieux et Fils**

*Rue du Barachois*

Modes - Nouautés - Chapeaux - Soieries  
Bois du Canada.

Commission - Importation - Exportation - Représentation.

*Agents exclusifs:* Vins de Bourgogne et Cassis (Vial et Cie, Belleville-s-Saône). - Vins de Bordeaux (Descas, Bx) -- Vermouth Cinzano.

**Pension-Restaurant**

Mme Cadet - Etcheverry,  
Quai de la Roncière.

**Joseph GAUTIER**

Boucherie - Charcuterie - Légumes - Oeufs, etc. Fournisseur des navires.

**A. MAUFROY**

*Quai de la République.*  
Commission - Représentation - Importation - Exportation.

**LA « MORUE FRANÇAISE »**  
& **SÉCHERIES DE FÉCAMP**

Sous-Agence Nord  
Denrées de toutes sortes.

**Auguste DÉROUET**

Constructeur breveté de navires.  
Entrepreneur en tous genres.

**A. Dugué**

Boucherie - Charcuterie - Légumes - Oeufs, etc. - Fournisseur des navires.

**ALBERT BRIAND**

*Rue de la Poudrière.*  
Epicerie - Mercerie - Quincaillerie.

**Le meilleur des reconstituants****VIN DU CAP CORSE**

recommandé aux personnes faibles.  
*Se trouve dans les principales épiceries*

**PIERRE GOGNY, rue Borda**

Epicerie - Liqueurs - Légumes  
Articles divers

**La « Morue Française »**  
& **Sécheries de Fécamp**

Armement à la grande pêche et au long-cours. Service postal entre St-Pierre et le Canada. Approvisionnements généraux



### SAINT-PIERRE (Îles St-Pierre et Miquelon)

#### HOTEL LALANNE QUAI DE LA RONCIÈRE

#### Lespagnol Frères QUAI DE LA RONCIÈRE

Appareils de chauffage en tous genres.  
Pose de prises d'eau. Spécialités d'installa-  
tions de salles de bains et de cabinets  
inodores.

#### Boulangerie L. LEFRESNE

Fourniture de pain pour la ville et les  
navires - Pain de fantaisie  
Ouvert à toute heure.

#### C. P. Chartier et Cie, Représentant de la Maison Peugeot Bicyclettes.

#### A Louer

#### Louis Hardy Legranvillais,

AGENT Imperial Oil Limited,  
Great West Wine Co  
Collin et Bourrisset: Vins de Bourgogne  
Delbeck et Cie, Reims — Champagnes  
Fournier-Demars de Bourges —  
Liqueurs.

#### Folquet Frères

Agents Champagne \* Heidsieck \* mono-  
pole — Ship brokers — Importateurs de  
toutes les marques de Whiskies et de  
Liqueurs.

#### J. Nicolas,

Vins et Liqueurs — Alimentation — Arti-  
cles de fumeurs — Sacs et papiers d'em-  
ballage — Cigarettes Nationales.

#### PÉCHERIES DE FRANCE

Agence de St-Pierre  
Commissions — Consignations - Denrées  
Vins et Spiritueux

## Julien MORAZE

Quai de la Roncière.

*Armement - Commission - Consignation - Alimentation  
Liqueurs - Confections - Chaussures  
Fournitures en tous genres*

#### REPRÉSENTANT

**Cognac** : Maison Bisquit - Dubouché, Jarnac

**Champagne** : V<sup>e</sup> Cliquot - Ponsardin, Reims

**Vins fins** : Roseheen et Cie, Bordeaux

**Armement** : Société Nouvelle des Pécheries à vapeur, Arcachon

**Morues** : Société des Sécheries frigorifiques de Bassens, Bordeaux

**Armement** : Maison Ch. Leborgne, Paris

**Assurance Maritime** : The Board of Underwriters of New-York, N.-Y.

**Assurance contre l'incendie** : Phoenix Insurance Co limited of London

**Moteurs marins** : The Hubbard Motor Co, Connecticut.

#### Imprimerie du « Foyer Paroissial »

Cartes de visite. — Lettres d'invitation et autres travaux d'impression.  
S'adresser à l'Imprimerie.



SAINT-PIERRE (Iles Saint-Pierre et Miquelon)

# La Banque Canadienne de Commerce

Siège social à TORONTO, Canada.

Actif au delà de 500 Millions de dollars.

Capital versé : 20 Millions de dollars.

Fonds de réserve : 20 Millions de dollars.

## Affaires de Banque en Général

585 Succursales au Canada, et dans les pays suivants :

TERRE-NEUVE, YOUKON, ANTILLES ANGLAISES,  
CUBA, MEXIQUE, ETATS-UNIS et ANGLETERRE.

Corespondants dans toutes les parties du monde

Pour la France en particulier :

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT, BARCLAYS BANK  
(FRANCE) LIMITED, CRÉDIT COMMERCIAL, CRÉDIT  
LYONNAIS, SOCIÉTÉ GÉNÉRALE.

NOUS acceptons des dépôts en DOLLARS ou en FRANCS  
sur lesquels nous payons les intérêts dans notre département  
d'Epargnes. Ils sont remboursables à vue sans frais.

Consultez-nous pour vos envois d'argent, placements, etc.  
Nous apportons les mêmes soins à toutes les transactions,  
quelle que soit leur importance.

## Heures de Bureau :

Malin : De 10 h. à 11 h. 30.      Soir : De 1 h. à 4 h.

Agence de St-PIERRE & MIQUELON

G. D. DALLAIRE.

Directeur.